

Savoir polaire Canada

Lignes directrices de présentation des lettres d'intention 2017-2019

Date limite : Le 23 janvier 2017



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Aperçu..... | 3 |
| 3. Financement et durée..... | 3 |
| 4. Organismes admissibles | 4 |
| 5. Facteurs clés à considérer | 4 |
| 6. Portée géographique, logistique et soutien de la SCREA..... | 5 |
| 7. Domaines et thèmes de projets | 5 |
| Domaines de projets et priorités du Programme d'application des connaissances polaires | 5 |
| Domaines de projets et priorités du Programme de sciences et technologies pour le Nord | 6 |
| 8. Exigences en matière de financement..... | 9 |
| 9. Échéancier..... | 10 |
| 10. Procédures | 10 |
| 11. Critères d'évaluation..... | 13 |



Savoir polaire Canada – Lignes directrices de présentation des lettres d'intention

1. Introduction

Savoir polaire Canada (POLAIRE) est l'agence fédérale responsable au premier chef de faire progresser les connaissances sur l'Arctique et de renforcer le leadership canadien en sciences et technologies polaires.

POLAIRE comprend :

- I. programme pan-nordique de sciences et de technologies (S et T) visant l'exécution et le soutien et la surveillance de la recherche dans l'ensemble du Nord canadien;
- II. la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), établissement de calibre mondial qui entrera en service en 2017 à Cambridge Bay, Nunavut;
- III. une fonction de mobilisation, d'engagement et de coordination des connaissances pour appuyer la recherche polaire, ce qui suppose le renforcement et la coordination des partenariats et de la collaboration entre chercheurs; veiller à ce que les résultats de la recherche informent les politiques et les programmes; appuyer la prochaine génération de chercheurs polaires et de personnels hautement qualifiés.

POLAIRE est à la fine pointe des enjeux de l'Arctique et renforce la position du Canada à l'échelle internationale comme meneur en sciences et technologies polaires. POLAIRE fait également la promotion du développement et de la diffusion des connaissances des autres régions circumpolaires, notamment l'Antarctique. POLAIRE œuvre dans le sens des connaissances visant à améliorer les perspectives économiques, l'intendance environnementale et la qualité de vie des gens du Nord et des autres Canadiens.

2. Aperçu

POLAIRE dispose d'un ensemble intégré de subventions et de contributions appuyant les programmes de sciences et technologies nordiques et d'application des connaissances polaires. POLAIRE invite les candidats admissibles à présenter une lettre d'intention à l'égard de projets liés aux sciences et à la technologie, ainsi qu'à la mobilisation des connaissances et à l'engagement. Il s'agira de projets visant à réunir et à tirer parti des connaissances et capacités facilitant l'appui au développement responsable et éclairé d'une région nordique en évolution rapide.

3. Financement et durée

POLAIRE subventionnera des projets pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2019. Compte tenu du mandat pan-nordique de POLAIRE, l'Agence veillera à une répartition appropriée de l'aide financière dans l'ensemble de l'Arctique canadien afin d'appuyer les projets axés sur la mobilisation des connaissances et l'engagement, ainsi que sur la S et T.

Montant total du financement disponible : 4,5 millions \$ avec un maximum de 250,000 \$/projet.



Les projets doivent être soutenus par d'autres sources de financement contribuant à leurs coûts directs. Cet appui peut être sous forme de contribution financière ou en nature et peut provenir soit d'un partenaire participant au projet, soit d'une organisation présentant une demande d'aide financière. Au minimum, est exigée une contribution en nature de l'organisme présentant la demande d'aide financière, car cela rend compte de sa participation active au projet.

Dans le cas des projets présentés au Programme de sciences et technologies pour le Nord, ces contributions doivent représenter **au moins la moitié** du montant demandé à POLAIRE. Dans le cas des projets visant le Programme d'application des connaissances polaires, on exige des partenaires des contributions financières ou en espèces, mais aucun minimum n'est fixé.

4. Organismes admissibles

Les organismes canadiens qui suivent sont admissibles à présenter une lettre d'intention :

- établissements d'enseignement et universitaires;
- gouvernements provinciaux et territoriaux et administrations municipales;
- organisations autochtones;
- collectivités nordiques;
- organisations à but lucratif ; et,
- organisations sans but lucratif et non gouvernementales.

À remarquer que les départements/agences fédéraux et les organisations étrangers ou internationaux ne sont pas admissibles à l'aide financière, mais peuvent participer au projet à titre de partenaires.

5. Facteurs clés à considérer

Voici les éléments dont il sera tenu compte au cours de l'examen des présentations; la préférence sera accordée aux lettres d'intention qui prennent en considération les éléments suivants :

- intégration respectueuse du savoir scientifique et autochtone (SA) dans la conception et la mise en œuvre du projet;
- leadership et participation des gens du Nord, notamment les collectivités et les Autochtones;
- intégration de la formation et du renforcement des capacités au niveau local ou communautaire;
- approche coordonnée, coopérative et interdisciplinaire¹. Les projets multidisciplinaires doivent comporter une description claire de l'intégration des chercheurs de diverses disciplines et de la façon dont ils appuient les objectifs globaux du projet.

Les projets subventionnés par l'appel de propositions conjoint de POLAIRE et du Réseau Marine Environmental Observation Prediction and Response (MEOPAR) pour appuyer le projet Year of Polar Prediction (YOPP) ne seront pas pris en considération dans le présent appel. Veuillez visiter le [site Web de MEOPAR](#) pour en savoir plus.

¹ Si ce n'est pas possible (p. ex., projets technologiques non polluants), les projets doivent comporter une description claire de la façon dont les livrables appuieront la création ou la mobilisation des connaissances intégrant d'autres disciplines ou intervenants/utilisateurs finaux.



6. Portée géographique, logistique et soutien de la SCREA

Portée géographique : Les projets portant sur la création ou la mobilisation du savoir dans les diverses régions du Nord canadien² seront pris en considération aux fins de l'aide financière; les projets en sciences et technologies peuvent se situer dans les milieux terrestres, marins et dulçaquicoles des régions arctiques, subarctiques et boréales.

Logistique de terrain : La date limite de présentation des demandes pour le soutien logistique de terrain de 2017 par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada, Programme du plateau continental polaire (PPCP), est dépassée. Le PPCP n'assumera ni ne subventionnera les frais logistiques requis à l'égard des projets subventionnés par POLAIRE, mais peut participer à l'organisation de la logistique. Par conséquent, s'il y a du travail de terrain dans le cadre des projets de recherche présentés dans le présent processus de financement concurrentiel, ces projets doivent comprendre le coût estimatif de la logistique de terrain pour 2017, 2018, jusqu'au 31 mars 2019.

Soutien de la SCREA : Les projets situés aux environs de la SCREA auront, sous réserve des disponibilités, accès à des installations et services neufs et à la fine pointe de la technologie. Cela peut comprendre l'hébergement, les laboratoires et le soutien sur le terrain et les candidats invités à présenter une demande complète seront appelés à préciser la nature exacte de leurs besoins concernant l'utilisation des installations et des services de la SCREA.

Dans le cas des projets comportant des essais technologiques à la SCREA, le personnel de POLAIRE peut apporter son concours pour surmonter les difficultés d'utilisation ou d'entretien d'un système ou d'une composante, dépendant du problème et de la disponibilité du personnel.

7. Domaines et thèmes de projets

L'invitation à présenter une lettre d'intention aidera POLAIRE à exécuter son mandat en appuyant des initiatives dans le Nord par deux programmes : le Programme d'application des connaissances polaires et le Programme de sciences et technologies pour le Nord. Veuillez vous reporter à la rubrique pertinente pour obtenir des renseignements précis sur le programme et les thèmes liés à ce processus.

Domaines de projets et priorités du Programme d'application des connaissances polaires

L'objet de ce programme est de promouvoir et de renforcer les sciences et technologies polaires à l'échelle nationale et internationale et d'établir une capacité scientifique par la formation, le rayonnement, un partage accru des connaissances et de meilleures possibilités d'apprentissage. Le programme vise à mieux faire connaître les régions polaires à l'ensemble du Canada en stimulant les collaborations avec d'autres organismes afin de promouvoir les sciences et technologies pour le Nord canadien et former la prochaine génération de chercheurs et de personnels hautement qualifiés.

² Comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, ainsi que les régions du Nunavik et du Nunatsiavut.



Les candidats qui présentent une demande au Programme d’application des connaissances polaires doivent soumettre un projet visant ce qui suit : mobiliser des connaissances nouvelles ou actuelles³ sur l’Arctique canadien afin d’améliorer les perspectives économiques, l’intendance environnementale et la qualité de vie des gens du Nord et de tous les autres Canadiens.

Domaines de projets et priorités du Programme de sciences et technologies pour le Nord

Le Programme de sciences et technologies pour le Nord de POLAIRE englobe quatre priorités stratégiques, à savoir :

1. Préparation de l’information de base aux fins de la viabilité nordique
2. Prévision des répercussions du changement d’état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, l’infrastructure et les collectivités
3. Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord
4. Amélioration de la conception, de la construction et de l’entretien de l’infrastructure bâtie du Nord.

Les candidats qui présentent une demande au Programme de sciences et technologies pour le Nord doivent présenter un projet s’appliquant à au moins **une priorité stratégique** et à **un thème** à l’intérieur de cette priorité stratégique.

³ Aux fins du présent document, on se guidera sur la définition du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Selon cette définition, la mobilisation des connaissances est un thème général englobant une vaste gamme d’activités liées à la production et à l’utilisation des résultats de la recherche, notamment la connaissance, synthèse, dissémination, transfert, échange et création concertée par les chercheurs et les utilisateurs du savoir.



Priorités stratégiques 1 et 2 :

Préparation de l'information de base aux fins de la viabilité nordique

Il faut de meilleurs renseignements de base et outils de soutien décisionnels pour guider les collectivités durables et le développement responsable dans le Nord. Cette priorité stratégique est axée sur le renforcement des renseignements de base permettant d'améliorer la prise de décisions. Seront considérés à l'intérieur de cette priorité divers projets, notamment, sans que cela soit limitatif, caractérisation, connaissance, compréhension et modélisation et surveillance meilleures des composantes valorisées de l'écosystème (CVE), par exemple : effets cumulatifs sur les caribous; interactions neige-pergélisol-végétation, chaînes alimentaires trophiques, sécurité alimentaire; terres humides; effets des perturbations naturelles et d'origine humaine sur les écosystèmes nordiques et leur rétablissement; risque et répercussions des maladies à transmissions vectorielles.

Prévision des répercussions du changement d'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, l'infrastructure et les collectivités

La capacité de prévoir l'ampleur et le rythme du changement climatique et ses répercussions sur les écosystèmes nordiques, les collectivités individuelles et l'ensemble du Nord sera un déterminant important de la résilience des collectivités nordiques canadiennes, de la sécurité et de la durabilité du transport maritime, ainsi que de la viabilité de l'infrastructure dans les années à venir. Les projets dans le cadre de cette priorité stratégique peuvent être axés sur la compréhension de l'évolution de la cryosphère terrestre ou des conditions des glaces de mer (cela comprend les priorités naissantes en recherche et surveillance sur le pergélisol, les glaciers, les plateformes de glace flottante, les icebergs, la glace de mer, la glace d'eau douce et la neige) et l'amélioration de la capacité prévisionnelle liée à ces variables.

Les projets touchant l'une des deux priorités stratégiques définies ci-dessus doivent également s'insérer dans le contexte d'un des thèmes suivants :

Thème 1 : Recherche et surveillance d'origine communautaire

Il y a souvent absence de lien entre la recherche et la surveillance exécutées dans l'Arctique canadien et la recherche et la surveillance désirées ou souhaitées par les collectivités nordiques. Dans le cadre de ce thème, les *membres de la collectivité et les groupes communautaires établis dans le Nord* sont invités à présenter des projets qui ont trait à la recherche et à la surveillance environnementale visant à régler un besoin identifié par les gens du Nord. Les projets peuvent faire appel à des partenaires universitaires non établis dans le Nord.

Thème 2 : Recherche et surveillance sur place

Les chercheurs sont invités à présenter des projets visant la mise en place d'initiatives de recherche ou de surveillance nouvelles ou le maintien ou le rétablissement d'initiatives historiques de recherche ou de surveillance sur place. Dans le cadre de ce thème, les projets



peuvent également porter sur l'extraction des données et l'amélioration de l'accessibilité aux données existantes pour des applications scientifiques. Les observations recueillies dans le cadre de ce thème doivent faire ressortir un soutien direct à une amélioration de la capacité prévisionnelle pour la marine marchande, l'infrastructure, le développement et l'entretien ou le soutien à la résilience communautaire.

Thème 3 : Arctic-Boreal Vulnerability Experiment (ABoVE) de la NASA

POLAIRE, de concert avec d'autres gouvernements fédéraux et territoriaux et des chercheurs universitaires, collabore avec la National Aeronautics and Space Administration (NASA) à la coordination de travaux de recherche et de surveillance dans le Nord-Ouest du Canada, dans le cadre de l'[Arctic-Boreal Vulnerability Experiment](#). L'objectif est de tirer parti des activités de recherche et de surveillance actuelles et prévues (mesures terrestres, aériennes et spatiales) pour acquérir une meilleure compréhension de la résilience ou de la vulnérabilité des écosystèmes nordiques à un climat qui change rapidement. Dans le cadre de ce thème, les projets doivent : 1) toucher les domaines terrestres et dulçaquicoles et 2) établir de quelle façon on établira le lien avec au moins une des initiatives de [Tier 2 Science Questions and Objectives⁴](#) d'ABoVE et on en tirera parti. Les candidats sont invités à tirer parti des [projets actuels sélectionnés de l'initiative ABoVE de la NASA](#) et à collaborer avec ceux-ci.

Priorité stratégique 3 : Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord

L'objet de cette priorité stratégique est de réduire la dépendance de l'énergie importée et très coûteuse, d'étudier la faisabilité de sources locales d'énergie et de perfectionner les applications nordiques des technologies de remplacement.

Les projets liés à cette priorité stratégique doivent s'inscrire dans l'un des thèmes définis ci-dessous :

Thème 1 : Mobiliser les solutions énergétiques communautaires

Les demandeurs, dans ce thème, sont invités à proposer des projets de technologie propre d'envergure communautaire visant à remplacer le combustible diesel ou le mazout domestique dans les collectivités éloignées hors réseau éparpillées dans l'ensemble du Nord.

Thème 2 : « Nordisation » et essai de technologies énergétiques propres

Dans ce thème, les demandeurs sont invités à présenter des projets visant l'essai ou la « nordisation » de technologies énergétiques propres dans leurs derniers stades de développement.

⁴ Les questions et objectifs scientifiques de niveau 2 sont donnés dans le menu déroulant du lien.



Priorité stratégique 4 : Amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie du Nord

Cette priorité stratégique est axée sur l'application de concepts, matériaux et techniques innovants pour relever l'efficacité énergétique et la qualité de l'infrastructure du Nord et réduire les coûts sur le cycle de vie.

Les projets liés à cette priorité stratégique doivent s'inscrire dans l'un des thèmes définis ci-dessous :

Thème 1 : Recherche, surveillance, développement ou déploiement d'infrastructure d'habitation nordique innovante

POLAIRE est résolu à rendre les habitations plus efficaces, culturellement appropriées et durables pour les environnements nordiques et à élaborer des solutions abordables et moins intenses en entretien pour la construction domiciliaire dans les collectivités éloignées. Dans le cadre de ce thème, les demandeurs sont invités à proposer des projets qui aideront à exercer une surveillance à long terme des concepts domiciliaires nordiques mettant l'accent sur la durabilité, l'efficacité énergétique, la durabilité environnementale et des exigences d'entretien réduites. Les projets peuvent également porter sur la recherche de méthodologies optimales (c'est-à-dire préfabrication, construction sur place) pour produire et livrer des unités d'habitation destinées aux collectivités éloignées, à un coût précis selon le cycle de vie.

Thème 2 : Adapter les systèmes de traitement des déchets aux environnements nordiques

Nombre de collectivités nordiques éloignées doivent relever des défis de plus en plus importants concernant la gestion des déchets, le traitement des déchets et l'épuration des eaux usées. Dans ce thème, les demandeurs sont invités à proposer des projets qui aideront à régler les problèmes de déchets dans les collectivités arctiques éloignées, notamment, sans que cela soit limitatif : catégorisation des flux de déchets; solutions déchet-à-énergie; traitement des eaux usées grises et noires, y compris la purification des eaux et l'infrastructure pour réduire l'empreinte écologique dans les collectivités éloignées.

8. Exigences en matière de financement

Il appartient au demandeur de veiller à avoir obtenu la totalité des certifications, permis, licences et autres approbations avant l'exécution du projet. Les projets subventionnés dans le cadre du programme d'application des connaissances polaires peuvent devoir téléverser leurs données de projet dans le catalogue des données de Polaire. Pour l'ensemble des activités informatiques en sciences et technologies, les bénéficiaires seront tenus de constituer des dossiers de métadonnées dans le catalogue des données de Polaire et de suivre les lignes directrices dégagées à la politique sur les données.



9. Échéancier

| Dates importantes | |
|--|------------------|
| Publication de l'invitation à présenter des lettres d'intention | 15 décembre 2016 |
| Date limite pour les lettres d'intention | 23 janvier 2017 |
| Invitation à présenter une demande intégrale | 6 février 2017 |
| Date limite pour présenter une demande intégrale | 24 février 2017 |
| Décision sur la demande | Fin mars 2017 |

10. Procédures

La présentation d'une demande aux programmes de subventions et contributions de POLAIRE est un processus en deux étapes. La première est la présentation d'une lettre d'intention. Pour la présentation d'une lettre d'intention, il faut une lettre d'accompagnement (partie A; maximum deux pages) et un formulaire de demande (partie B; maximum cinq pages). Les demandeurs qui réussissent les processus seront invités à présenter une demande intégrale. Veuillez consulter la rubrique Échéancier pour connaître les échéances pertinentes. **Aucune présentation ne sera acceptée après la date limite. Les lettres d'intention incomplètes ne seront pas étudiées. Il n'y aura aucune exception. Veuillez conserver votre accusé de réception pour vos dossiers.**

PARTIE A : Lettre d'accompagnement (maximum deux pages)

La lettre d'accompagnement ne doit pas dépasser deux pages et doit porter la signature d'un représentant autorisé; dans le cas d'une organisation, d'une association, d'une institution, les personnes signataires doivent être autorisées à lier juridiquement l'entité qu'elles représentent.

La lettre d'accompagnement doit contenir les renseignements suivants :

- Nom du demandeur
- Nom de l'organisation
- Adresse civile
- Ville, province/territoire, code postal
- Adresse de courriel
- Numéro de téléphone
- Mandat/mission de l'organisation
- Brève description du projet et du programme ou de la priorité auquel il s'applique
- Explication de haut niveau des raisons pour lesquelles le demandeur convient parfaitement pour exécuter le projet



PARTIE B : Formulaire de demande (maximum cinq pages)

Veuillez répondre aux questions suivantes dans un document Word (ou un logiciel équivalent)

- A. Veuillez donner le budget annuel total estimatif du projet. À ce stade, nous ne vous demandons pas de renseignements détaillés sur le financement provenant d'autres sources ou les contributions en nature. Les projets qui s'étendent sur un ou deux ans seront pris en considération. Le montant total du financement ne doit pas dépasser 250,000 \$/projet.**

| | Année 1 : 1 avril 2017 - 31 mars 2018 | Année 2 : 1 avril 2018 – 31 mars 2019 |
|--|--|--|
| Demande total de financement de POLAIRE | | |
| Autres sources de financement (en espèces ou en nature) | | |

B. Programme et priorités stratégiques

Veuillez sélectionner un programme auquel est lié votre projet. Dans le cas du Programme de sciences et technologies pour le Nord, veuillez sélectionner **au moins une** priorité stratégique.

À quel programme votre projet est-il lié?

- Application des connaissances polaires
OU
 Sciences et technologies pour le Nord

Dans le cas du Programme de sciences et technologies pour le Nord, quelle est la priorité stratégique à laquelle votre projet s'adresse?

- Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord
 Préparation de l'information de base aux fins de la viabilité nordique
 Prévision des répercussions du changement d'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, l'infrastructure et les collectivités
 Amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie du Nord.



Veuillez indiquer la région où votre projet aura lieu ou à laquelle votre projet s'appliquera. Si le projet touche directement une collectivité, veuillez préciser quelle collectivité dans l'espace prévu ci-dessous. Si votre projet comprend un volet de travail sur le terrain, veuillez fournir le nom et les coordonnées (si possible, en degrés décimaux) du ou des sites de terrain proposés.

- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut
- Nunavik
- Nunatsiavut
- Cambridge Bay
- Pan-nordique (Canada seulement)

Le cas échéant :

Projet propre à une collectivité :

Site(s) de terrain (en degrés décimaux) :

C. Détails du projet et approche

- a) Titre du projet
- b) Veuillez fournir une description détaillée du projet envisagé.
 - i. Objectifs : Décrire les objectifs et les activités à entreprendre dans le cadre du projet.
 - ii. Justification : Décrire pour quelle raison cette recherche ou activité est importante et en quoi le projet porte sur une lacune prioritaire touchant la connaissance du Nord et/ou les besoins des gens du Nord.
 - iii. Approche : Préciser en quoi le projet applique une approche coordonnée, coopérative ou interdisciplinaire, le cas échéant. Décrire la méthodologie ou tout concept expérimental envisagé pour le projet, le cas échéant.
 - iv. Résultats : Décrire les résultats que donnera le projet, y compris tout avantage pour les collectivités nordiques.

D. Répercussions du projet

- a) Décrire les possibilités de création de connaissances nouvelles ou de mobilisation des connaissances actuelles de façon nouvelle et innovatrice.
- b) Donner une brève description des intervenants/utilisateurs ultimes clés et de la façon dont ils utiliseront les connaissances.
- c) Donner les grandes lignes de l'originalité du projet (p. ex. approche, méthodologie, application originale d'une technologie, lieu, participation des collectivités).
- d) Décrire l'importance du projet pour le Canada.

E. Formation, rayonnement et renforcement des capacités

Décrire brièvement les perspectives de formation, de rayonnement ou de renforcement des capacités et en quoi le projet contribuera-t-il à faire progresser la prochaine génération de chercheurs ou autres personnels hautement qualifiés.



F. Participation de la collectivité et de partenaires

- a) Indiquer les partenaires/utilisateurs ultimes concernés ou présents dans le projet et la nature de leur rôle.
- b) Décrire la participation des Autochtones ou des participants locaux. S'il n'y a aucune présence d'Autochtones ou de participants locaux, veuillez fournir une justification.
- c) Le cas échéant, indiquer la ou les collectivités nordiques qui ont manifesté leur soutien au projet et décrire quels avantages elles en tireront.
- d) Le cas échéant, décrire de quelle façon la science et le savoir autochtone seront intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet.

G. Expertise et expérience de l'équipe

Expliquer l'expérience et l'expertise pertinentes de votre organisme et des membres de l'équipe liés à ce projet; le cas échéant, en préciser autant de votre ou de vos partenaires. (Remarque : veuillez ne pas présenter de curriculum vitae dans le cadre de cette demande.)

11. Critères d'évaluation

Le nombre total d'organismes invités à présenter une demande intégrale dépendra du nombre total de propositions reçues. Les lettres d'intention seront évaluées selon les principes suivants : 1) harmonisation aux priorités et programmes de POLAIRE, 2) détails et approche du projet, 3) répercussions du projet, 4) formation, rayonnement et renforcement des capacités, 5) participation de la collectivité et des partenaires et 6) expertise et expérience de l'équipe.

Grille des critères d'évaluation :

O=Obligatoire

P=Préféré

| 1 Harmonisation aux priorités et programmes de POLAIRE | |
|---|--|
| O | Le projet contribue à l'exécution du mandat de POLAIRE. |
| O | Le projet est lié de façon forte et convaincante au Programme de sciences et technologies pour le Nord ou au Programme d'application des connaissances polaires. |
| 2 Détails et approche du projet | |
| O | Le projet est axé sur la création du savoir ou la mobilisation de ce savoir au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Nunavik ou au Nunatsiavut. |
| O | Les questions/objectifs sont clairement formulés. |
| O | L'approche/la méthodologie est claire et dûment liée aux objectifs du projet. |
| O | Les livrables/extrants du projet sont clairs et réalistes. |
| O | Le budget est approprié eu égard à la portée du projet. |
| P | Le projet témoigne d'une approche coordonnée, coopérative ou interdisciplinaire (le cas échéant). |
| 3 Répercussions du projet | |
| O | Les possibilités de création de connaissances nouvelles ou la possibilité de mobiliser les connaissances nouvelles de façon innovatrice à l'avantage des Canadiens, particulièrement les gens du Nord, sont clairement expliquées. |
| O | Les partenaires/utilisateurs ultimes sont bien précisés et il existe un utilisateur ultime évident pour les connaissances créées/mobilisées. |
| O | Le projet porte sur un enjeu d'une importance primordiale pour le Nord canadien et profitera à la |



| | |
|----------|---|
| | société, à l'économie ou à l'environnement du Canada. |
| 4 | Formation, rayonnement et renforcement des capacités |
| P | Le projet mènera à un renforcement des capacités par la formation, le rayonnement et les perspectives d'emploi. |
| P | Le projet offre un plan pour faire progresser la prochaine génération de chercheurs et de personnels hautement qualifiés. |
| 5 | Participation de la collectivité et des partenaires |
| O | On explique clairement la participation de la collectivité nordique ou des Autochtones ou on donne une justification défendable de l'absence de participation des Autochtones ou des collectivités nordiques. |
| P | Une collectivité nordique appuie le travail envisagé (le cas échéant). |
| P | Les partenaires/utilisateurs finaux appropriés sont sollicités. |
| P | Il y a un avantage manifeste pour les collectivités nordiques. |
| P | La science et le savoir autochtone (SA) sont intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet. |
| 6 | Expertise et expérience de l'équipe |
| O | L'équipe de projet possède l'expertise et l'expérience appropriées pour mener à bien le travail envisagé. |
| P | Le projet fait appel à une équipe interdisciplinaire appropriée au projet, le cas échéant. |

Liste de contrôle de la demande par lettre d'intention

Avant de présenter la lettre d'intention, veuillez vérifier la liste de contrôle qui suit pour vous assurer que votre dossier de demande est complet :

- La lettre d'intention ne vise **qu'un seul projet** – les projets supplémentaires exigeront une demande distincte.
- Le projet comporte une demande de soutien pour un maximum de deux ans (ne dépassant pas le 31 mars 2019).
- Une **lettre d'accompagnement** (partie A) a été présentée et est conforme aux exigences suivantes :
 - pas plus de deux (2) pages;
 - rédigée dans la police Times New Roman, taille 12, interligne simple;
 - signée par une personne autorisée;
 - en format PDF
- Le **formulaire de demande** (partie B) a été présenté et est complet et ne dépasse cinq pages.